

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	9
• présents	9
• votants	9
• absents	0
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 24 juin 2025 à 20 heures 00

Date de convocation :

19 juin 2025

Date d'affichage :

19 juin 2025

Objet

N° 26/2025

Fixation du nombre
d'adjoints

M. REY Pierre-Alain

Étaient présents :

**MM. REY Pierre-Alain, RACINEUX Régis, BALDI Olivier, BERNARDI
Jérémy, CHATANAY Cyril, VICTOR Émilie, LAFFIN Carole, VICTOR
Thibault, FORESTIER Nicolas.**

Secrétaire de séance :

Mme LAFFIN Carole

Le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la
compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales, le conseil Municipal détermine librement le nombre
d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder de l'effectif légal du Conseil
Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3
adjoints.

Il est proposé la création de **2 postes** d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la
création de **2 postes** d'adjoints au maire.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 074-217401074-20250624-26_2025-DE



La secrétaire de séance:

Fait à DROISY, le 26 juin 2025.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Pierre-Alain REY